



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LISIEUX

Procès-verbal de la 5^e assemblée tenue le lundi 13 mai 2024, à 19 h au
Centre de loisirs Jean-Guyon, 153 Av. des Sablonnières, Québec – moyenne salle

PRÉSENCES :

M. Jean-Philippe Allard Administrateur
M. Alain Beaudoin Administrateur/coopté
M. Yanick Beaudoin Administrateur/coopté
M. Philippe Chiasson Vice-Président
M. Denis Savard Président
M^{me} Alla Mitriashkina Trésorière
M^{me} Marie-Claude Rousseau Administratrice
M. Jean-François Gosselin Conseiller municipal du district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

ABSENCES :

M^{me} Nancy Beaupré Secrétaire
M. Steve Bélanger Administrateur
M^{me} Éliisa Verreault Administratrice

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M^{me} Camille Esther Garon Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction
citoyenne
M^{me} Éliana Vivero Conseillère en urbanisme, Division de la gestion du territoire

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.



CONSEILS DE QUARTIER

DE SAINTE-THÉRÈSE-
DE-LISIEUX

Projet d'ordre du jour

5^è ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 13 mai 2024 à 19h00

Centre des loisirs Jean-Guyon

153, avenue des Sablonnières, Québec, QC G1B 1B8

24-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
24-05-02	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 02
24-05-03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 15 avril 2024	19 h 03
24-05-04	Assemblée publique de consultation et demande d'opinion sur la modification du Règlement R.C.A.5V.Q.4 :	19 h 05
	<ul style="list-style-type: none">• Ajustement de certaines normes d'implantation des maisons uni-modulaires dans l'arrondissement de Beauport :• Présentation du projet• Période de questions et commentaires du public• Période de questions et commentaires du conseil de quartier• Demande d'opinion du conseil de quartier	
	Dossiers du conseil de quartier	
24-05-05	<ul style="list-style-type: none">• Demande d'accès au 311• Participation des députés du Bloc Québécois et de la CAQ• Chèques du Conseil de quartier• Résolutions	20 h 00
24-05-06	Période réservée au conseiller municipal	20 h 20
24-05-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
24-05-08	Divers	20 h 45
24-05-09	Levée de l'assemblée	21 h 00

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Denis Savard souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil de quartier, à M. Jean-François Gosselin et aux citoyens et citoyennes du quartier.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite par M. Denis Savard. Sur proposition de M. Alain Beaudoin, secondée par M. Yanick Beaudoin, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2024

Aucune modification au procès-verbal. Sur une proposition de Mme Marie-Claude Rousseau secondée par M. Yanick Beaudoin, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal tel quel de l'assemblée du 15 avril 2024.

4. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion sur la modification du Règlement R.C.A.5V.Q.4

Mme Camille Esther Garon anime la consultation publique et mentionne qu'il s'agit de la 1ère assemblée publique de consultation du conseil de quartier Sainte-Thérèse-de-Lisieux. L'assemblée publique de consultation inclut la présentation du projet¹ portant sur la proposition de modification au règlement R.C.A.5V.Q.4 pour les maisons uni modulaires (mobiles). Il consiste dans la diminution de la marge latérale entre les maisons mobiles passant de 5 à 4 mètres. Une période de questions et commentaires du public s'en suit. Les questions suivantes ont été soulevées:

- Pourquoi y a-t-il une différence de normes entre les différents quartiers de la ville?
- Quel serait l'impact du règlement modifié sur les agrandissements faits avant son adoption?
- Quel serait l'impact du règlement modifié sur la sécurité incendie: la diminution de la marge latérale est-elle en conformité avec les normes d'incendie et le code du Bâtiment?

Une période de questions et de commentaires du conseil de quartier et une demande d'opinion du conseil de quartier s'en suit.

Seuls les administrateurs/trices du conseil de quartier présents à l'assemblée publique de consultation peuvent voter. Le conseil de quartier vote à l'unanimité en faveur de la proposition de modification au règlement.

5. Dossiers du conseil de quartier

Demande d'accès au 311: M. Jean-Philippe Allard a soumis une demande écrite la semaine passée. Une réponse est attendue à l'intérieur de 10 à 20 jrs ouvrables.

¹ <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=708>

Participation des députés du Bloc Québécois et de la CAQ: M. Philippe Chiasson informe qu'il n'y a pas de nouveau développement et qu'il doit relancer les députés. Il est entendu que les députés sont les bienvenus mais leur présence doit demeurer non partisane.

Chèques du conseil de quartier: M. Denis Savard a rencontré un responsable de la Banque de Montréal qui a crédité 50% du montant payé pour l'achat de 200 chèques. Les chèques ont été remis à Mme Alla Mitriashkina, trésorière.

Il est mentionné que le conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement de 2500\$. Le solde à ce jour est de 2402.04\$.

Une subvention peut être accordée au conseil de quartier pour la réalisation de projets spécifiques. Une résolution doit être soumise à la Ville afin d'obtenir une subvention.

Résolution: M. Yanick Beaudoin fait une présentation portant sur une proposition de résolution pour l'aménagement d'une voie cyclable sur la rue Lauréat-Bélanger:

À la suite de la rencontre d'information du 27 mars 2023 sur le corridor scolaire et les trottoirs dans les quartiers 5-1 et 5-2, le conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux s'inquiète qu'il n'y ait pas d'infrastructure cyclable de prévue sur la rue Lauréat-Bélanger entre l'avenue Sainte-Thérèse et le boulevard Louis-XIV.

CONSIDÉRANT que la rue Lauréat-Bélanger est le lien le plus court entre le boulevard Louis-XIV et l'avenue Sainte-Thérèse, qu'il a une bande cyclable sur l'avenue Sainte-Thérèse et que la rue Lauréat-Bélanger est tranquille au sud de Louis-XIV;

CONSIDÉRANT qu'il y a un feu de circulation à l'intersection du boulevard Louis-XIV et la rue Lauréat-Bélanger permettant de traverser Louis-XIV de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a beaucoup de circulation de transit rapide sur la rue Lauréat-Bélanger au nord du boulevard Louis XIV;

CONSIDÉRANT qu'il y a beaucoup de jeunes cyclistes qui empruntent la rue Lauréat-Bélanger;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens dans ce secteur veulent plus d'infrastructures cyclables;

CONSIDÉRANT que l'achalandage va augmenter avec la construction de maisons au nord de la rue du Villonet;

CONSIDÉRANT que des travaux sont prévus sur la rue Lauréat-Bélanger pour ajouter un corridor scolaire;

CONSIDÉRANT que la table de concertation vélo des conseils de quartiers appuie cette demande.

SUR PROPOSITION de Yanick Beaudoin, secondé par Jean-Philippe Allard, IL EST RÉSOLU unanimement de demander à la Ville de prévoir une façon de sécuriser cette section de la rue Lauréat-Bélanger pour les cyclistes

La résolution est adoptée à l'unanimité et porte le numéro **23-CA-10**.

6. Période réservée au conseiller municipal

Pour faire le lien avec la résolution nouvellement adoptée, M. Jean-François Gosselin mentionne que les résidents de la rue Bessette demandent la même chose depuis plusieurs années. M. Gosselin propose qu'une présentation portant sur un trottoir virtuel sur la rue Bessette soit faite à l'intérieur d'une prochaine assemblée du conseil de quartier. De même, un projet d'ajout de trottoir sur la rue Villonet pourrait aussi être faite. Mme Camille Esther Garon vérifiera la possibilité de tenir ces présentations à la prochaine assemblée du conseil de quartier au mois de juin.

M. Gosselin tiendra sa rencontre citoyenne annuelle lundi le 27 mai 2024 à 19h au centre de loisirs La Ribambelle.

M. Gosselin tiendra la présidence d'honneur au tournoi de golf des Chevaliers de Colomb, Conseil 8098 de Lisieux, samedi le 8 juin 2024.

M. Gosselin rappelle la tenue de la randonnée cycliste familiale « La Cinq », dimanche le 9 juin 2024. Cet événement est organisé par la ROSPAB, regroupement des organismes sportifs et de plein air de l'arrondissement de Beauport. M. Gosselin suggère que ce serait un organisme à inviter dans une assemblée du conseil de quartier.

7. Période de questions et de commentaires du public

Une résidente félicite le conseil de quartier pour l'adoption de la résolution 23-CA-10.

Un résident souligne un enjeu de sécurité sur la rue des Feux-Follets pour les amateurs de vélo et trottinettes.

M Gosselin mentionne une formation en ligne gratuite sur l'entretien écologique des pelouses, le 16 mai et le 5 juin 2024. Pour s'inscrire:
<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/milieus-naturels/entretien-ecologique-pelouses/index.aspx>.

Une résidente proposer l'idée d'un projet d'îlots de biodiversité. Plusieurs suggèrent de contacter Croque ton quartier, organisme-citoyen.

8. Divers

M. Yanick Beaudoin soulève un enjeu de sécurité quand des panneaux de signalisation mal disposés peuvent causer des accidents pour les cyclistes.

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de M. Yanick Beaudoin, secondée par M. Alain Beaudoin, la séance est levée à 20h39. La prochaine séance aura lieu le lundi 17 juin 2024 à 19:00, au centre des loisirs Jean-Guyon, 153, avenue des Sablonnières, Québec, Qué. G1B 1B8.

Denis Savard

Président
Denis Savard

Marie-Claude Rousseau

Secrétaire suppléante
Marie-Claude Rousseau